

## LIGNE DIRECTE

Lettre d'information à destination des maires de l'Eure

### SÉCURITÉ

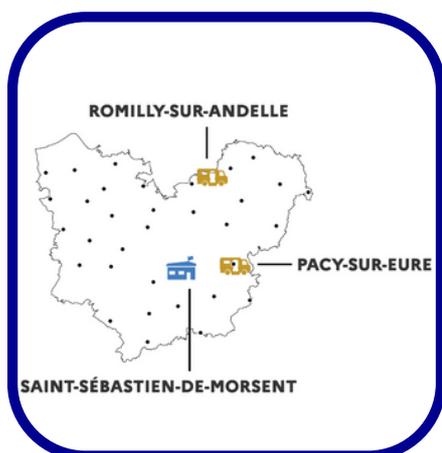
#### Attentat à Arras

Le préfet et l'ensemble des agents des services de l'État dans l'Eure adressent leur soutien à la famille de l'enseignant assassiné à Arras aujourd'hui, ainsi qu'aux autres victimes de cet acte ignoble et lâche.

Dans ce contexte, il importe de redoubler de vigilance s'agissant de la protection de l'espace scolaire. Le préfet et la directrice départementale des services de l'Éducation nationale ont diffusé des consignes pour :

- Renforcer les mesures destinées à empêcher toute intrusion dans les établissements ;
- Renforcer les patrouilles de gendarmerie et de police nationales aux abords des établissements scolaires ;
- Renforcer le partage de l'information entre les chefs d'établissement, la DASEN et les services de la préfecture ;
- Actualiser les plans particuliers de mise en sûreté (PPMS), les répertoires de la gestion de crise et les procédures d'alerte ;
- Maintenir un haut de vigilance face aux menaces diffusées par des moyens numériques.

S'agissant des écoles primaires, les maires seront associés à tous les échanges portant sur la sécurisation des établissements, afin de leur permettre de mettre en œuvre toute action entrant dans leur champ de compétences.



#### 3 nouvelles brigades de Gendarmerie nationale dans le département de l'Eure

Lundi 2 octobre 2023, **le Président de la République a dévoilé la liste des 238 brigades de Gendarmerie nationale qui seront créées, conformément à l'engagement qu'il avait pris en 2022.**

Cette mesure vise à la fois à renforcer le service public de la sécurité dans nos territoires mais également à adapter le maillage territorial de la gendarmerie aux évolutions de la démographie et de la délinquance.

Ces nouvelles brigades, qui seront fixes ou mobiles, permettront l'accueil du public, des victimes, la prise de plainte et renforceront la présence des forces de l'ordre sur l'ensemble du territoire.

### **Dans l'Eure, ces 3 nouvelles brigades s'ajoutent aux 33 implantations de la gendarmerie nationale déjà existantes.**

Le préfet avait conduit entre l'automne 2022 et avril 2023 une concertation avec les élus. Une réunion de présentation de la démarche ouverte à tous les maires de l'Eure avait d'ailleurs été organisée le 28 octobre 2022 à la préfecture.

A la suite de ce processus de concertation locale et de l'arbitrage du ministre de l'Intérieur puis du Président de la République, les brigades suivantes seront créées dans l'Eure :

- une **brigade fixe à Saint-Sébastien de Morsent** ;
- une **brigade mobile de la Vallée d'Eure**, dont les gendarmes seront logés à Pacy-sur-Eure ;
- une **brigade mobile de la vallée de l'Andelle**, dont les gendarmes seront logés à Romilly-sur-Andelle.

**L'Eure voit ainsi l'intégralité des propositions des élus relayées par le préfet retenues**, ce qui constitue un geste fort pour le département, pour la proximité des services publics, au plus proche des communes et de leurs habitants.

**Ces créations de brigades s'accompagnent d'effectifs supplémentaires dans ces nouvelles unités** : plus de 20 gendarmes viendront renforcer les effectifs actuels.

+ [En savoir plus sur le détail des nouvelles brigades dans l'Eure.](#)

### **Réserviste dans la réserve opérationnelle de la Gendarmerie : un engagement au service de la population**

Forte de 100 000 personnels militaires et civils, la gendarmerie nationale bénéficie au quotidien du renfort de nombreux réservistes pour des missions opérationnelles ou de soutien au plus près du terrain, que ce soit pour accroître la présence de voie publique, participer à des actions de formation, de prévention au profit du milieu scolaire, du monde de l'entreprise ou du secteur agricole.



Aucun diplôme particulier n'est exigé pour intégrer la réserve opérationnelle. Toute personne de nationalité française, âgé de 17 à 40 ans, a la possibilité de faire acte de candidature. Sous réserve d'une aptitude médicale validée par un médecin militaire, le candidat bénéficie d'une formation de deux semaines et peut, dès lors, accomplir les missions proposées sur son département de rattachement.

Le réserviste décide des missions auxquelles il souhaite participer, en fonction de ses disponibilités. Ces journées d'emploi sont rémunérées à partir de 60 euros par jour, cette rétribution augmentant en fonction du grade détenu. Pour les plus jeunes, le statut de réserviste donne accès au concours de sous-officier de gendarmerie sans condition de diplôme.

**Le Groupement de gendarmerie départementale de l'Eure compte dans ses rangs près de 300 réservistes opérationnels** : salariés, étudiants, fonctionnaires, personnes en recherche d'emploi qui sont majoritairement affectés dans les brigades territoriales du département, de jour comme de nuit. Ils participent aux missions de sécurité publique et à la lutte contre la délinquance sous toutes ses formes. Les compétences ou technicités particulières de chacun sont un enrichissement collectif pour l'efficacité de l'action de la gendarmerie, par exemple dans la lutte contre la cyberdélinquance.

Les réservistes opérationnels sont également employés lors de grands rassemblements ou d'événements particuliers nécessitant une forte présence des forces de l'ordre. A ce titre, **dans la perspective des Jeux Olympiques 2024 en France, une centaine de nouveaux réservistes sera formée dans l'Eure**, en deux sessions de 15 jours durant les congés de Toussaint 2023 et d'avril 2024.

- + Informations sur la réserve opérationnelle de l'Eure :
  - Contacter par mail le Service réserve jeunesse du groupement de gendarmerie départementale de l'Eure [srj.ggd27@gendarmerie.interieur.gouv.fr](mailto:srj.ggd27@gendarmerie.interieur.gouv.fr)
  - Contacter la brigade de gendarmerie la plus proche de son domicile.



## Réforme de la police nationale

La refonte structurelle des services de police sur le territoire national, annoncée par le ministre de l'Intérieur, entrera en vigueur dès janvier 2024. À travers une approche transversale, **elle vise à renforcer l'efficacité des services en modifiant les modes de gouvernance autour de trois axes forts : unicité du commandement, décloisonnement et déconcentration des services.**

Pour décliner cette réforme à l'échelon local, le commissaire divisionnaire Olivier Beauchamp a été nommé préfigurateur de la direction départementale de la police nationale (DDPN).

La nouvelle DDPN de l'Eure sera organisée à travers l'établissement de trois filières métiers stratégiques :

- **La sécurité publique** : maintenir l'ordre public et lutter contre la délinquance du quotidien par une implantation des services au cœur du réseau partenarial en cohérence avec les besoins en sécurité exprimés par la population ;
- **La police judiciaire** : renforcer la lutte contre la délinquance de proximité par un service d'enquête de qualité en capacité de traiter les contentieux priorités ;
- **Le renseignement territorial** : mieux contribuer à l'anticipation des risques et menaces susceptibles d'affecter la vie de la Nation, plus particulièrement les formes de radicalité et d'extrémisme violent.

Les services départementaux de la sécurité publique (SDSP), de la police judiciaire (SDPJ) et du renseignement territorial (SDRT) seront ainsi placés sous la responsabilité du DDPN qui animera ces filières métiers à travers une approche globale et coordonnée.

Enfin, la DDPN pourra prendre appui auprès de la direction interdépartementale de la police nationale (DIPN) de Seine-Maritime concernant les filières métiers de la police judiciaire et de la police aux frontières.



## Journée nationale de la résilience : 2 nouveaux repères de crues installés dans l'Eure

A l'occasion de la Journée nationale de la résilience, deux nouveaux repères de crues ont été installés à Tosny et aux Andelys, dans le cadre d'une initiative portée par le Conseil départemental de l'Eure. Il a en effet investi 16 000 € pour la pose d'environ 70 repères de crues au sein de la Communauté d'agglomération Seine-Eure, et de Seine Normandie Agglomération.

Les repères de crues constituent un élément de la culture du risque. Témoins historiques des grandes inondations passées, ils matérialisent le souvenir de ces événements importants permettent de sensibiliser le public à ce risque.

La journée nationale de la résilience vise à sensibiliser, informer et acculturer tous les citoyens aux risques qui les environnent avec trois objectifs qui sont :

- développer la culture générale sur les risques naturels et technologiques,
- se préparer à la survenance d'une catastrophe,
- développer la résilience collective face aux catastrophes.

La Direction départementale des territoires et de la mer (DDTM) a produit plusieurs podcasts pour sensibiliser le public au risque inondation. [Retrouvez-les sur la chaîne Youtube de la préfecture de l'Eure.](#)

## TRAVAUX

### La DIR Nord-Ouest va réaliser des travaux de réfection de chaussée de la RN13

La direction interdépartementale des routes Nord-Ouest va réaliser des travaux de réfection de la couche de roulement sur la RN1013/RN13, dans le sens Caen vers Paris, sur les communes du Vieil-Évreux, de Fauville et de Miserey durant la période du 16 octobre 2023 au 10 novembre 2023.

Cette réfection de la chaussée s'effectuera de jour comme de nuit, en fonction du phasage des travaux.



Des perturbations de trafic sont à prévoir sur ce secteur de la RN13, notamment lors des horaires de pointes du matin et de la fin d'après midi.

Voici un **récapitulatif des différentes fermetures selon la phase d'avancement du chantier** :

- Du 16 au 20 octobre : fermeture de la bretelle de sortie de la N1013 vers le rond-point de la Rougemare (durée estimée à 2 jours) - déviation par rond-point du Breuil. A l'issue, une réduction à une voie de circulation dans chaque sens sur la RN13 sera mise en place ;
- Du 23 octobre au 3 novembre : fermeture de la N13 sens Évreux-Paris et déviation par la bretelle de sortie vers la Rougemare - basculement de circulation ;
- Du 6 au 10 novembre : travaux de nuit - alternat de circulation.

Ces travaux initialement prévus en septembre ont été décalés afin de réaliser la phase occasionnant la gêne la plus importante pendant les vacances scolaires de la Toussaint donc hors des périodes de transport scolaire.

Les travaux sont toujours conçus avec le souci de préserver la sécurité des agents comme celle des usagers, tout en limitant la gêne occasionnée. **La plus grande prudence est recommandée.**

+ Retrouvez le communiqué de presse et la cartographie de la phase 2 sur le site de la préfecture : [www.eure.gouv.fr](http://www.eure.gouv.fr)

## SÉCURITÉ ROUTIÈRE

### Passage à l'heure d'hiver : vous, vous voyez les autres, mais eux, est-ce qu'ils vous voient ?

Alors que l'automne a débuté le 21 septembre, que le passage à l'heure d'hiver se déroulera dans la nuit du 28 au 29 octobre 2023, rappelons-nous que le risque d'avoir un accident mortel à la tombée du jour est 7 fois supérieur au risque en plein jour.

**Piétons** : hors agglomération, soyez équipés et visibles ! Portez des vêtements clairs et/ou équipés de bandes rétro-réfléchissantes ou n'hésitez pas à porter un gilet réfléchissant.

**Cyclistes** : votre vélo doit être équipé.

- à l'avant d'un feu blanc et d'un réflecteur,
- à l'arrière d'un feu rouge et d'un réflecteur rouge,
- sur chaque pédale de réflecteurs orange,
- et sur chaque roue de réflecteurs orange.



+ [Télécharger les affiches pour les relayer](#)



## Préparation des mesures hivernales 2023/2024

Chaque année la veille saisonnière est activée du 1er novembre au 31 mars afin que personne ne soit à la rue sans solution faute de place.

L'ensemble des dispositifs existants sont mobilisés notamment la veille sociale de l'Eure (accueil de jour, maraude, hébergement) et les renforts prévus pendant cette période dite « hivernale » qui mobilisent tous les partenaires du territoire (conseil départemental, communes, associations, ARS, hôpitaux, forces de l'ordre, SAMU, pompiers, bailleurs...).

Suite à un courrier daté du 3 octobre 2023, **Simon Babre, préfet de l'Eure, sollicite tous les maires du département pour lister les sites et les moyens des communes susceptibles d'être mobilisés** comme abri dans le cas où l'Etat devrait gérer une crise de niveau « froid extrême ».

Un contact téléphonique joignable est également demandé.

**Ces éléments seront à retourner d'ici le 30 octobre 2023 à la DDETS** à l'adresse mail suivante : [ddets-service-acces-h-l@eure.gouv.fr](mailto:ddets-service-acces-h-l@eure.gouv.fr)

+ [Contacter la DDETS par mail](#)

## Lancement de la 6e édition du Prix national Ilan HALIMI 2023

Le Prix Ilan Halimi a été créé en 2018 par la Délégation Interministérielle à la Lutte Contre le Racisme, l'Antisémitisme et la Haine anti-LGBT (DILCRAH) dans le cadre du Plan national de lutte contre le racisme et l'antisémitisme. Ce prix met à l'honneur l'engagement de la jeunesse contre l'ignorance et les stéréotypes. C'est par l'éducation et la culture que nous favoriserons l'ouverture à l'autre et la solidarité.



**Pour la 6ème édition, le Prix Ilan Halimi prend une dimension particulière. Dans le contexte des attaques terroristes dramatiques en Israël, il doit être plus que jamais l'occasion pour la jeunesse d'exprimer son désir de paix et de cohésion.**

Il s'agit de mobiliser et récompenser des collectifs de jeunes de moins de 25 ans, dans un cadre scolaire ou non, accompagnés d'un majeur référent, ayant réalisé une action contribuant à faire reculer les préjugés racistes et antisémites. Cette action peut par exemple relever des champs culturel, sportif, numérique ou d'interventions auprès du public. Les actions présentées doivent avoir été réalisées durant l'année 2022 ou 2023.

**Les candidatures sont à déposer avant le 29 décembre 2023** et les finalistes seront conviés à Paris en février 2024 pour une présentation orale de leur action devant le jury et les autres candidats qualifiés.

+ [Dossier d'appel à candidature](#)  
[Dossier de candidature](#)

## Semaine de l'industrie, du 27 novembre au 3 décembre : entreprises et territoires en 1ère ligne

Nouvelle édition de la Semaine de l'Industrie dédiée à la promotion de l'industrie euroise, de ses acteurs économiques implantés sur le territoire, des métiers et des opportunités de recrutement de cette filière.

Au programme : Visites d'entreprises, visites d'établissements de formations, ateliers, webinaires, job dating et interventions d'industriels dans les établissements scolaires pour illustrer le thème retenu à l'occasion de cette 12ème édition « Avec l'industrie, fabrique ton avenir ».

Si vous avez connaissance de telles initiatives, ou souhaitez impulser des actions sur votre territoire, n'hésitez pas à faire labelliser ces événements.

+ <https://www.semaine-industrie.gouv.fr>

Les équipes de la préfecture restent à votre disposition aussi pour toute précision : [pref-appui-auxentreprises@eure.gouv.fr](mailto:pref-appui-auxentreprises@eure.gouv.fr)



## TRANSITION ÉCOLOGIQUE



### Plan vélo, l'Etat soutient 17 nouveaux d'itinéraires cyclables et engage 5,3 millions d'euros en Normandie

Le vélo est un atout précieux pour répondre à la fois aux besoins de déplacement des citoyens et aux nécessités de la transition écologique de notre pays. Le Gouvernement ambitionne d'en faire un moyen de transport à part entière pour les déplacements du quotidien. Cette ambition s'est notamment matérialisée par l'annonce récente d'un deuxième plan vélo doté de 2 milliards d'euros sur la période 2023-2027.

Mesure phare du plan vélo, le Fonds mobilités actives a pour objectif de soutenir, accélérer et amplifier les projets de création d'itinéraires cyclables sécurisés au sein des collectivités. Les cinq premiers appels à projets, lancés entre 2019 et 2022, ont connu un franc succès avec 933 lauréats pour un total de 365 M€ de subventions au niveau national dont 15,5 millions d'euros attribués à la Normandie.

C'est dans ce contexte, que le 6e appel à projets a été lancé le 20 janvier 2023, pour un montant de 100 M€ au niveau national. Il concernait soit la réalisation de nouveaux tronçons créant des continuités d'itinéraires, soit la réalisation d'un itinéraire sécurisé inférieur à 15 km. Il entendait privilégier les territoires ruraux, dotés d'un meilleur taux de financement.

En Normandie, 27 projets candidats ont été reçus, et à l'issue du comité de sélection sous l'égide du préfet de la région Normandie, 17 projets seront financés pour un total de 5,28 M€. Le taux de financement varie entre 15 et 40 %.

### Projets financés dans l'Eure dans le cadre du 6ème appel à projets :

27	Conseil départemental de l'Eure	Aménagements cyclables entre Gravigny et Normanville	512 869 €
	Évreux Portes de Normandie	Accès à la voie verte Evreux-Bec Hellouin sur la rue Jean Bouin à Evreux	153 650 €
	Communauté d'Agglomération Seine Eure	Liaison cyclable le long de la RD 316 vers la gare de Gaillon/Val d'Hazey	271 951 €
		Liaison cyclable le Manoir – Pitres – Barrage de Poses	393 399 €

+ [Site internet de la préfecture de région.](#)

## CIRQUES



### Cirques : 6 raisons d'y aller et d'en accueillir dans sa commune

Le cirque traditionnel fait partie du patrimoine culturel et populaire en France. C'est un spectacle vivant qui rassemble.

Dans ce cadre, le cabinet de Dominique Faure, ministre déléguée chargée des Collectivités territoriales et de la Ruralité, a réalisé un livret évoquant les six raisons d'aller au cirque et d'en accueillir dans sa commune.

Il convient de rappeler que l'interdiction de détenir des animaux sauvages dans les cirques sera effective uniquement en 2028. D'ici là, cela reste autorisé.

La préfecture se tient à disposition des élus pour garantir l'accueil des cirques dans les meilleures conditions.

La préfecture est en particulier à l'écoute des communes pour organiser des médiations en cas de difficultés rencontrées avec les professionnels du cirque. Sur simple demande, le directeur de cabinet réunit les élus et les demandeurs. L'engagement d'un dialogue modéré par un tiers de confiance permet bien souvent de sortir des malentendus.

+ Télécharger le dépliant "Cirque traditionnel, art populaire, patrimoine français"

## Campagne de communication sur le dépistage des cancers du sein

L'Institut national du cancer lance sa campagne d'information « Faites-vous dépister tous les 2 ans, vous vous en remercirez ». L'objectif est de favoriser la participation des femmes de 50 à 74 ans au programme national de dépistage des cancers du sein. Le cancer du sein demeure en effet le plus fréquent chez la femme : en 2023, ce sont plus de 61 000 nouvelles femmes qui seront touchées et la maladie causera plus de 12 000 décès.



Le dépistage organisé des cancers du sein est proposé tous les 2 ans aux femmes de 50 à 74 ans qui ne présentent pas de symptôme ni de facteur de risque. Il permet de détecter tôt une éventuelle anomalie ou un cancer à un stade précoce et d'augmenter ainsi les chances de guérison. En effet, dans ce cas, la patiente peut le plus souvent bénéficier de traitements moins lourds et moins agressifs entraînant moins de séquelles et avec de meilleures chances de guérison. Cependant, si ce dépistage est largement plébiscité par les femmes puisque 95 % d'entre elles déclarent y être favorables, en 2022, la participation au dépistage organisé s'est révélée plus faible qu'en 2021. Le taux national de participation était de 44,9 % en 2022, contre 47,7 % en 2021.

Favoriser le passage de l'intention à l'action est donc l'objectif fixé à la campagne que l'Institut va déployer tout au long du mois d'octobre.

+ [Retrouvez la liste des radiologues agréés de l'Eure](#)

## CONTACTS

### Antoine Lemallier, nouveau directeur de la citoyenneté et de la légalité à la préfecture

Depuis le 1er septembre 2023, Antoine Lemallier est le directeur de la citoyenneté et de la légalité à la préfecture. Il remplace Philippe Baron, parti à la retraite.

Antoine Lemallier était auparavant en poste à la DDETS de l'Eure et exerce au sein des services de l'État dans le département depuis une quinzaine d'années. Il pilote et anime la direction qui a notamment pour missions le droit au séjour des étrangers dans le département, l'organisation des élections politiques et les relations avec les collectivités territoriales, sous l'autorité de la secrétaire générale de la préfecture et en lien avec les sous-préfets des Andelys et de Bernay.



M. Lemallier est chargé de conseiller les collectivités dans leurs projets, de procéder aux contrôles de légalité et budgétaire des actes transmis, de mettre en œuvre les campagnes de DETR-DSIL et de s'assurer du versement des dotations budgétaires.

+ [Contacter M. Lemallier : pref-collectivites-locales@eure.gouv.fr](mailto:pref-collectivites-locales@eure.gouv.fr)

Retrouvez la préfecture de l'Eure et les services de l'État sur les réseaux sociaux

